

et a un sentiment très vif du beau dans les arts et les lettres.

Un homme qui travaille de douze à quinze heures par jour, dont tous les instants sont comptés, dont la vie est réglée comme un cadran, a le temps de faire bien des choses.

Achevons de faire connaître en deux mots le caractère de M. Jetté en disant qu'il est la loyauté, la délicatesse et la bienveillance personnifiées. Cette délicatesse et cette bienveillance, il en est tout imprégné en quelque sorte, il les porte dans sa figure, dans ses gestes, dans toute sa personne; pas un mot, pas un mouvement chez lui qui ne soit marquée au coin de la distinction, de la bienséance et de la courtoisie la plus parfaite.

M. Jetté est né honnête et vertueux, et il l'est maintenant sans effort, car il a su cultiver ces heureuses dispositions.

Son tempérament froid qui lui nuit, quand il parle, lui est très utile sur le banc en laissant à sa raison l'empire qu'elle doit exercer sur la volonté de l'homme. Ajoutons qu'il possède des convictions nationales les plus sincères et l'on s'expliquera l'influence dont il jouit, l'on comprendra que tant de personnes désirent qu'il ait bientôt sa place dans le gouvernement de la nation.

M. Jetté est né à l'Assomption, le 15 janvier 1836. Son père était autrefois marchand dans ce village. Sa mère, Dame Caroline Gauffreau est la petite fille d'un planteur de St-Domingue qui fut ruiné par la révolution de 1793.

On sait l'effet que produisit dans les colonies françaises la proclamation des droits de l'homme. Les nègres de St-Domingue comme ceux de Haïti voulurent affirmer leur droit à l'égalité et à la liberté en massacrant leurs maîtres en mettant tout à feu et à sang.

La famille de M. Gauffreau fut sauvée, grâce au dévouement d'un esclave qui l'avertit à temps du danger qui la menaçait et réussit à l'embarquer à bord d'un navire qui partait pour New-York.

M. Gauffreau resta dans l'île pour tâcher de préserver ses propriétés de la dévastation, mais ses efforts furent inutiles, il perdit tout ce qu'il possédait et il en mourut bientôt de chagrin.

Madame Jetté épousa en premières nocces à New-York, un avocat canadien, fils de l'hon. M. Faribault. Etant devenue veuve, elle alla demeurer chez son beau-père, à l'Assomption, où elle épousa M. Jetté.

Le représentant de la division est de Montréal, ayant fini ses études à dix-sept ans, vint

à Montréal étudier le droit sous MM. Pelletier et Bélanger. Il fut reçu avocat en 1857 et forma une société avec M. Hector Fabre et Simon Lesage, société de gens d'esprit et de gentilshommes s'il en fût jamais.

Dans un pays où un avocat doit être avant tout un homme d'affaires, une pareille société ne pouvait durer. La nature avait fait Fabre journaliste, il fallait bien qu'il le devint. M. Lesage, qui aurait dû être ambassadeur, devint assistant-ministre des travaux publics à Québec. M. Jetté resta avocat.

Depuis deux ans il a pour associé M. Béique que la providence semble avoir fait exprès pour lui tant ils se complètent.

La position que M. Jetté s'était faite au barreau, la confiance et les sympathies que son intelligence et son caractère lui avaient gagnées dans le public, le désignaient depuis longtemps comme l'un des candidats les plus forts du parti qu'il soutenait. Le rôle brillant qu'il joua dans le fameux procès Guibord le signala davantage à l'attention publique.

M. Jetté n'avait pas pris jusqu'alors une part très active dans la politique. Quoique partisan de M. Dorion, il appartenait à la fraction modérée du parti libéral et avait toujours, comme Laberge et plusieurs autres, condamné les écarts de quelques libéraux de 49 et même de 54.

Il avait déjà indiqué ses tendances en quittant l'Institut canadien, lors de la malheureuse scission qui eut lieu dans cette institution. Il avait fait voir comment il entendait le libéralisme, lorsqu'il devint rédacteur-en-chef de l'*Ordre* sous le gouvernement McDonald-Sirote, le gouvernement des libéraux modérés.

M. Jetté est catholique, national et libéral dans le bon sens du mot. Les mots de libéral et de conservateur ont perdu leur signification dans ce pays depuis plusieurs années, car on les applique à tort et à travers. On a pris l'habitude d'appeler libéraux ou rouges tous ceux qui combattent le gouvernement conservateur.

Les chefs du parti conservateur avaient soif, pour rester au pouvoir, de faire croire que tous ceux qui voulaient les renverser étaient des hommes dangereux, professant le libéralisme condamné par l'Eglise, et ils rappelaient sans cesse les écrits de certains libéraux de 49 et de 54 pour entretenir la défiance publique.

M. Jetté crut que dans l'intérêt du pays et de son parti, et afin de rallier sous le drapeau de l'opposition tous ceux qui désapprouvaient les actes des chefs du parti conservateur, il fal-